

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 19 mai 2010

sous la Présidence de Madame Annie MUMENTHALER

Préavis 08/2010 Acquisition d'un terrain stratégique
Parcelle n° 521, propriété de M. Claude Bertholet, sise
au Sentier des Grives

Le Conseil communal de Pully

vu le préavis municipal N°08/2010 du 6 avril 2010,
vu le rapport de la commission désignée à cet effet,
vu le préavis de la Commission des finances,

décide

1. de reconnaître le caractère stratégique de cette parcelle objet du préavis;
2. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement de CHF 200'000.00 destiné à couvrir le coût d'acquisition de la parcelle n° 521, propriété de M. C. Bertholet, sise au Sentier des Grives ;
3. de prélever ce montant sur les disponibilités de la bourse communale.

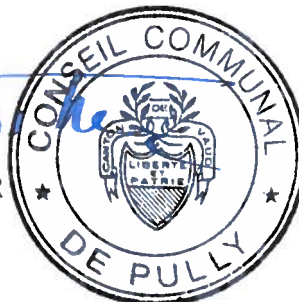
Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

La présidente

La secrétaire



Annie MUMENTHALER



Jacqueline VALLOTTON